

I) INFORMATION GÉNÉRALE

En raison de la pandémie de COVID-19, l'AQPEHV a été contrainte de suspendre plusieurs activités prévues à son plan d'action initial. Les rencontres provinciales (rencontre familiale annuelle et journées d'échanges) ont été suspendues en raison du trop grand risque de transmission du virus.

Les contrats de réservation avec les hôtels impliqués ont été annulés pour l'année financière en cours 2020-2021. Lors de ces activités, on offrait le service de halte-garderie et d'activités pour les jeunes. Il y avait un rassemblement des familles le matin de l'activité et la distanciation était quasiment impossible à respecter.

Pour répondre aux besoins des familles, un sondage organisé par le comité de la programmation a été effectué au cours du mois de juin dans le but de réorienter les activités. Il y avait des choix de thèmes et d'activités à privilégier. À partir des réponses obtenues, trois thèmes à développer ont été retenus :

1. Soutenir le développement de mon enfant.
2. Connaître les technologies facilitant la vie quotidienne de mon enfant.
3. Prendre soin de soi et des autres.

Le plan d'action tient compte des paramètres de reddition de compte de nos programmes de subvention. Il vise également à répondre à nos objectifs d'intervention et à notre mission principale dont le détail figure à l'annexe A.

La mise en œuvre des nouvelles activités envisagées va exiger beaucoup d'organisation et de coordination de la part du personnel et une grande implication des membres du conseil d'administration et des membres. Il y a des activités qui peuvent s'organiser rapidement et d'autres qui prendront plus de temps, compte tenu des différentes étapes à franchir pour leur réalisation.

1. LE FINANCEMENT

Nos principales sources de financement seront les suivantes :

- Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ;

- Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) de l'Agence de santé publique du Canada (Subvention renouvelée pour 5 ans) ;
- Campagne de financement annuelle : envois postaux d'un feuillet promotionnel aux ophtalmologistes, optométristes, opticiens d'ordonnance, orthoptistes, aux membres et anciens membres, etc. La campagne sera diffusée sur Facebook, sur notre site Internet et par courriel.

Une réaffectation budgétaire a été nécessaire pour financer les activités de remplacement. Nous avons une marge de manœuvre intéressante qui nous permet d'effectuer une révision de nos brochures et guides, une bonification de notre site Internet et des travaux d'entretien de nos bureaux (peinture et changement des tapis).

2. LES MEMBRES

Dans le contexte où nos rencontres provinciales avec les familles sont suspendues, le recrutement risque d'être moins efficace. Par contre, on peut compter sur la distribution de notre nouveau dépliant, notre revue *L'Éclaireur 2019-2020* et notre site Internet pour attirer de nouvelles familles dans nos rangs. Nous pouvons compter sur la force de notre réseau de distribution pour atteindre une partie de notre clientèle cible.

3. LES COMITÉS DE TRAVAIL

Au début de chaque année, le conseil d'administration révisé la composition de ses comités de travail. Pour 2020-2021, les comités prévus sont :

- Comité de la programmation ;
- Comité accueil, information et promotion.

4. LES RESSOURCES HUMAINES

La permanence, constituée du directeur général, de l'intervenante accueil et soutien et de l'agente de bureau, pourra compter sur le soutien de deux personnes surnuméraires pour réaliser la nouvelle programmation, une

agente de recherche et un agent ou une agente de communication et de développement.

Comme le service de la halte-garderie et nos activités pour les jeunes sont suspendus pour l'année en cours, nous n'engagerons pas d'éducateurs et d'éducatrices spécialisées.

II) SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D'INFORMATION

1. LE SERVICE D'AIDE, SOUTIEN ET RÉFÉRENCES

Ce service continue d'être offert :

- Une intervenante à temps plein ;
- Aide, soutien et références aux familles ;
- Retour d'appel dans les 72 heures ;
- Accueil des nouvelles familles ;
- Réseautage ;
- Etc.

2. LE SERVICE DE HALTE-GARDERIE

Les grands rassemblements ayant été retirés de la programmation, le service de halte-garderie ne sera donc pas offert.

3. LES ACTIVITÉS JEUNES

Les grands rassemblements ayant été retirés de la programmation, il n'y aura donc pas d'activités récréatives et éducatives pour les jeunes. Ces activités avaient lieu pour permettre aux parents d'assister aux conférences et d'avoir une journée de répit.

4. LES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ÉCHANGES

4.1. L'assemblée générale annuelle

Pour se conformer aux directives du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, notre assemblée générale annuelle sera virtuelle. Elle se déroulera le mardi, 29 septembre en soirée.

Les fêtes prévues pour notre 40^e anniversaire qui devaient se dérouler pendant la rencontre familiale annuelle et notre assemblée générale ont été annulées.

4.2. Les nouvelles activités de formation et d'échanges

4.2.1. Thème : Soutenir le développement de mon enfant

- Actions facilitant ses apprentissages scolaires (ou préparation à l'entrée à l'école pour les jeunes parents).
- Activités/idées pour stimuler sa socialisation.
- Aménagement de l'environnement (par. ex. maison, chambre, jeux dans la cour).
- Moyens pour l'amener à faire des activités physiques. À se mobiliser de façon sécuritaire.

Modalités de transferts d'informations :

- Conférences-clips (max. 15 minutes) avec des intervenants ou des partenaires : Sous forme de *Recueil de savoir*.
- Courts témoignages de parents, d'adolescents ou de jeunes adultes sur des expériences positives en lien avec le sujet (ou partage de trucs) : sous forme d'*instantanées de vie*.
- Photos de l'environnement de l'enfant (suite à l'appel à contribution du mois d'août) : sous forme de *Carnet de famille*.
- Liens avec d'autres sites Internet.

4.2.2. Thème : Connaître les technologies facilitant la vie quotidienne de mon enfant

Technologies en lien avec :

- Les activités de la vie de tous les jours.
- Les apprentissages scolaires.
- Les déplacements et la mobilité...

Modalités de transferts d'informations :

- Description (sous forme de fiche) et démonstration de la technologie (max. 15 minutes).
- Courts témoignages écrits de parents ou d'utilisateurs.
- Possibilité de questions/réponses à propos de la technologie.
- Webinaire.

- Communauté de pratique (à explorer autour de la thématique des technologies).
- Liste des références des fournisseurs.

4.2.3. Thème : Prendre soin de soi et des autres

- Activités pour une meilleure gestion du stress parental et une harmonie conjugale.
- Occupations familiales satisfaisantes et amusantes.
- Prévention de l'épuisement parental.

Modalités de transferts d'informations :

- Rencontres sociales (2-3 pour l'année) en petits groupes en fonction des régions et des thématiques.
- Courts témoignages/idées/expériences (vidéo ou podcast avec questions de réflexion) de parents sur des expériences positives en famille.
- Conférences (max. 15 min.) de psychologues ou travailleurs sociaux.
- Groupe d'entraide par visioconférence autour d'une thématique (2-3 pour l'année).
- Soutien individuel provenant de l'AQPEHV.
- Liste des références vers différents sites (vidéos, outils de développement de soi).

5. Les activités de sensibilisation et de promotion

5.1. Activités grand public :

Pour cette année, le Salon Maternité, Paternité, Enfants a été annulé et nos frais de réservation ont été remboursés.

Par contre, le salon Technovision organisé par la Fondation INCA se déroulera dans le cadre d'un congrès, lequel se déroulera en octobre de manière virtuelle. Nous avons réservé un espace pour les deux jours.

5.2. Rencontres de parents et d'intervenants :

Il n'y aura pas de rencontres en personne, mais des échanges auront lieu avec les intervenants d'organismes et des centres de réadaptation pour promouvoir nos activités et services.

5.3. Promotion et publicité :

- Participation à des émissions radiophoniques et télévisuelles (en fonction de la demande) ;
- Publicité dans certains médias : revue *Montréal pour enfants*, revue *Moi Parent*, calendrier à gros chiffres de l'Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie (APHVE) ;
- Commandite pour la soirée des Chefs organisée par notre partenaire majeur, la Fondation des Aveugles du Québec ;
- Utilisation de la page Facebook et du site Internet pour promouvoir les activités ;
- Distribution du nouveau dépliant et de la revue *L'Éclaireur 2019-2020*.

5.4. Outils d'information :

L'agente de recherche procédera à une évaluation des besoins en information et il y aura révision des productions existantes. Une priorité sera accordée au document *Mille et une réponses — La petite enfance* dont on prévoit sortir une nouvelle édition avant la fin de l'année financière.

L'agent ou agente de communication et de développement mettra en priorité le développement du contenu de notre site Internet et contribuera activement à la mise en œuvre de la nouvelle programmation.

Pour l'année en cours, il y aura :

- Production de la revue *L'Éclaireur 2020-2021* ;
- Publication de notre bulletin électronique *L'Éclair* (au moins 4 parutions) ;
- Envois collectifs d'informations aux membres ;
- Mise à jour de la page Facebook.

III) CONCERTATION, COLLABORATION ET CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ

1. Les représentations externes (concertation)

Maintien de nos délégations (rencontres virtuelles) :

- Conseil québécois de concertation sur le braille (CQCB) ;
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) ;
- Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde de la Montérégie ;
- Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés ayant une déficience de Montréal ;
- Comité Accès à des conditions de vie décentes du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ), volet éducation ;
- Comité de réadaptation du RAAQ ;
- Comité Accès à l'information du RAAQ ;
- Rencontres exploratoires avec la Fondation Mirella et Lino Saputo (soutien à la famille).

2. Les ressources bénévoles

Les activités impliquant le regroupement des familles étant suspendues, nous aurons moins besoin de bénévoles pour l'encadrement. Par contre, nous solliciterons la participation des parents et partenaires pour écrire des articles dans la revue l'Éclaireur. Nous solliciterons une participation active de nos membres et partenaires pour réaliser les activités décrites au point 4.2, entre autres pour obtenir des témoignages écrits de parents ou de jeunes et des séquences vidéo d'expériences positives et obtenir des photos de l'environnement de l'enfant.

3. Référencement et réseau de distribution et d'information

Pour le référencement de la clientèle, nous travaillons en collaboration étroite avec le réseau de la santé :

- Les 13 centres de réadaptation via leur programme en déficience visuelle ;
- Le CHU Sainte-Justine.

Le réseau de distribution de la revue l'Éclaireur et d'outils promotionnels est constitué de :

- École Jacques-Ouellette (École spécialisée avec mandat suprarégional en déficience visuelle) ;
- École Saint-Enfant-Jésus (Secteur visuel du CSSDM) ;
- Centre de services scolaires des Premières Seigneuries (mandat suprarégional en déficience visuelle) ;
- Les centres de réadaptation en déficience visuelle et le CHU Ste-Justine ;
- Les organismes du milieu de la déficience visuelle.

ANNEXE A

MISSION ET OBJECTIFS D'INTERVENTION

A) La mission de l'AQPEHV

- Regrouper les parents d'enfants (0 à 21 ans) ayant une déficience visuelle en favorisant les échanges et le partage des expériences ;
- Offrir à ces parents des services complémentaires à ceux offerts par le secteur public, en fonction des besoins exprimés ;
- Favoriser la concertation de tous les groupes intéressés à la déficience visuelle ;
- Promouvoir l'intégration sociale des enfants ayant une déficience visuelle.

B) Les objectifs d'intervention

Comme le plan repose en partie sur les objectifs d'intervention, il est de mise d'en faire le rappel des lignes directrices.

Les services et activités dispensés par l'AQPEHV poursuivent les mêmes objectifs d'intervention que ceux de notre projet PACE « Un plus pour la vie ! » qui s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans.

En ce qui concerne les parents, l'accent est mis sur le renforcement des capacités parentales. Pour les enfants, il est mis sur l'intégration sociale.

A. 1^{er} objectif général (pour les parents)

- Accroître la capacité des parents à accompagner leur enfant vivant avec une déficience visuelle vers l'autonomie et favoriser le développement des potentialités de l'enfant.

B. 2^e objectif général (pour les parents et les enfants)

- Briser l'isolement.